



Rapport de la commission chargée d'étudier la prise en considération de la motion de Mme Emmanuelle Wyss « Encourager les jeunes citoyens à voter ».

Au Conseil Communal de La Tour-de-Peilz,

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Votre commission s'est réunie le mardi 27 octobre 2015 en salle 1 de la maison de commune et était composée de :

Nicolas Bastard
Margareta Brüssow
Claude-Aimé Chevalley
Erik Dumusque
Fabrice Laluc
Emmanuelle Wyss
David Langelaan, président-rapporteur

La commission remercie par ailleurs la présence, au nom de la Municipalité, de M. Lyonel Kaufmann, Syndic.

Informations de la municipalité

Dans le canton de Vaud, un certain nombre de communes ont considéré l'utilisation d'Easyvote pour leurs jeunes. Pour exemple, la commune de Nyon en a fait usage quelques années puis a arrêté, jugeant l'expérience peu concluante. Plus proche de chez nous, la question est passée devant le conseil communal de la commune de Montreux qui l'a refusée. La municipalité relève toutefois que l'on ne dispose pas d'outils efficaces pour mesurer l'impact que peut avoir Easyvote, d'autant qu'il semble également dépendre des sujets de votations. Elle admet l'utilité de discuter d'Easyvote au sein du conseil communal et l'objet a été pris en compte pour le budget 2016 pour un montant de Fr. 7'000.-- (coût de l'abonnement pour tous les jeunes de 18 à 25 ans de notre commune).

Questions des commissaires à la municipalité

*Où ces brochures Easyvote sont-elles faites, et peut-on avoir un impact sur leur contenu ?
Comment se passe la transmission de ces brochures aux personnes concernées ?*

Les brochures Easyvote sont faites à Berne, et la commune ne peut pas avoir d'impact dessus. La transmission des brochures se fait par voie postale et sont directement envoyées de Berne. Pour savoir à qui ces brochures doivent être envoyées, la commune envoie deux fois par an les étiquettes des 18 – 25 ans de la commune. Easyvote garantit la sécurité des données.

Existe-t-il une statistique comparative du vote des jeunes entre les élections de 2011 et celles de 2015 ? Y a-t-il une tendance à la diminution ou à une augmentation de l'abstentionnisme chez les jeunes ?

Il est encore trop tôt pour avoir les statistiques des votations 2015 et déterminer une tendance à l'amélioration ou à la dégradation du vote des jeunes. Toutefois le vote des jeunes est depuis longtemps un problème comme il l'est encore aujourd'hui.

La brochure Easyvote se dit être une version simplifiée des brochures que nous recevons dans les enveloppes de vote. Qu'en est-il de leur objectivité ?

Le contenu des brochures est rédigé par des jeunes de tous horizons politiques. Au jour d'aujourd'hui aucun parti n'a eu à se plaindre d'un biais de la part d'Easyvote.

Délibérations de la commission

Pour la motionnaire l'abonnement à Easyvote n'est pas seulement une brochure, mais aussi ce qu'il y a autour : un site internet, des manifestations et autres événements, même si la décision que doit prendre le conseil concerne la brochure. Il lui paraît évident que ce n'est pas une solution miracle, même si elle pourrait permettre d'endiguer l'abstentionnisme des jeunes (dans des proportions difficilement quantifiables). Une enquête effectuée en 2014 par la Fédération Suisse du Parlement des Jeunes montrerait qu'une des principales raisons de ne pas voter serait due à une non-compréhension des enjeux (à hauteur de 51%). La brochure simplifiée pourrait permettre d'aller dans ce sens même si une recommandation de la même étude suggère d'intervenir de manière subtile.

Elle ajoute que l'on peut se poser la question de pourquoi c'est à la commune de recourir à la brochure Easyvote et non à l'État de Vaud ou à la Confédération. Au niveau Fédéral, un postulat déposé par Céline Amaudruz n'a encore été traité par le conseil national, proposant de l'envoyer non seulement aux jeunes mais à toute la population. Au niveau des cantons, plusieurs se sont posés la question (Berne, Genève) mais ont refusé d'aller plus loin, ne voulant pas avoir à assumer la responsabilité d'éventuelles erreurs (n'ayant pas d'influence sur l'écriture).

La commission dans son ensemble reconnaît que le vote des jeunes est un problème auquel il faut être attentif. Au niveau scolaire, l'éducation civique se retire progressivement et a déjà considérablement disparu ; la commune n'a pas à espérer que cela change de sitôt. Easyvote pourrait être une aide.

Toutefois certains membres regrettent que l'on agisse sur « comment voter » et non sur « pourquoi voter », qui serait selon eux une source plus pertinente de l'abstentionnisme des jeunes. D'autant que d'envoyer une brochure spécifique aux jeunes pourrait être perçu comme un signe de paternalisme, ou de les prendre pour des idiots. Ils reconnaissent toutefois qu'un effort doit être fait, et qu'il peut être intéressant de voir un projet plus complet de la part de la municipalité via un préavis municipal.

Conclusion

C'est à l'unanimité de ses membres que votre commission vous recommande de prendre en considération la motion de Mme Emmanuelle Wyss « *Encourager les jeunes citoyens à voter* ».

Au nom de la commission,

David Langelaan
Président-rapporteur

MOTION

« Encourager les jeunes citoyennes et citoyens à voter »

Lors des élections fédérales de 2011, une étude a montré que **seuls 32 % des jeunes de 18 à 25 ans** se sont prononcés, contre 50 à 70 % des citoyens plus âgés.

Pour lutter contre cet **abstentionnisme des jeunes**, un outil a été créé. Il s'agit de la **brochure explicative easyvote**, qui peut leur être envoyée avant chaque votation. Il existe également un site Internet, www.easyvote.ch avec des vidéos informatives. Mais un sondage sur ce même site a clairement montré que les jeunes apprécient d'avoir un document papier et sont motivés à donner leur avis lorsqu'un courrier personnel leur est adressé.

La brochure easyvote est publiée par la Fédération suisse des parlements des jeunes. Elle contient des textes « simples, compréhensibles et politiquement neutres » sur les enjeux des votations, **rédigés et relus par des jeunes de différents partis politiques**.

Les communes peuvent s'abonner à cette brochure. Cet abonnement coûte entre 6.90 et 8.30 (avec lettre d'accompagnement) par jeune citoyen-ne suisse pour 4 envois annuels, effectués directement par l'imprimeur. Pour La Tour-de-Peilz, cela représenterait une somme pouvant varier entre 6'000.- et 12'000.-, calculée chaque année selon le recensement de la population, les éventuelles élections complémentaires et les votations au niveau communal incluant les jeunes habitant-es non suisses qui peuvent exercer le droit de vote.

Le groupe des Verts propose à la Municipalité de **porter au budget l'abonnement annuel à cette brochure** pour les jeunes citoyennes et citoyens entre 18 et 25 ans (ou plus, à bien plaisir) afin qu'elles et ils puissent bénéficier de cet encouragement **dès 2016**.

Je demande donc le renvoi de cette motion à une commission pour étude et prise en considération.

Emmanuelle Wyss
Les Verts

La Tour-de-Peilz, le 24 août 2015